

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt huit mars deux mille dix neuf à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 38
DATE DE LA CONVOCATION	21/03/2019
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/04/2019

OBJET :

**Inscription sur le monument aux morts de la ville de Gap du nom de l'Adjudant
Emilien MOUGIN, mort pour la France**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. François DAROUX , Mme Bénédicte FEROTIN , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Catherine ASSO , M. Daniel GALLAND , Mme Martine BOUCHARDY , Mme Françoise DUSSERRE , M. Maurice MARCHETTI , M. Vincent MEDILI , Mme Sarah PHILIP , M. Francis ZAMPA , Mme Raymonde EYNAUD , Mme Monique PARA , M. Claude BOUTRON , Mme Aïcha-Betty DEGRIL , M. Pierre PHILIP , Mme Véronique GREUSARD , Mme Chantal RAPIN , Mme Christiane BAR , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Gil SILVESTRI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jérôme MAZET , M. Stéphane ROUX , Mme Evelyne COLONNA , M. Jean-Michel MORA , M. Alexandre MOUGIN , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Isabelle DAVID , M. François-Olivier CHARTIER , M. Pierre-Yves LOMBARD , M. Mickaël GUITTARD , Mme Marie-José ALLEMAND
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Daniel GALLAND, M. Bruno PATRON
procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Marie-José ALLEMAND

Absent(s) :

M. Guy BLANC, Mme Elsa FERRERO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

La ville de Gap entretient depuis des décennies des liens intenses avec l'institution militaire.

Ces relations se mesurent dans le cadre d'une intégration très forte du 4ème Régiment de Chasseurs à la vie de notre ville.

Ces relations entre l'armée et la population prennent une dimension particulière lorsque nos soldats sont projetés sur des théâtres extérieurs parfois au péril de leur vie.

Notre ville a vécu l'année dernière une émotion très forte lorsqu'un de ses "fils", l'Adjudant Emilien MOUGIN, ancien soldat du 4ème Régiment de Chasseurs, engagé dans les spahis de Valence, a trouvé une mort tragique le 21 février 2018 au Mali.

En accord avec la famille, nous vous proposons de bien vouloir accepter que le nom d'Emilien MOUGIN "Mort pour la France" figure désormais sur le monument aux morts de la ville de Gap.

Décision :

Je vous propose, sur avis favorable de la Commission de l'administration générale et des ressources humaines réunie en date du 20 mars 2019 :

- Vu la mention "mort pour la France" portée sur son état-civil
- Vu les dispositions du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

Article unique : d'autoriser Monsieur le Maire à faire graver sur le monument aux morts de la Ville de Gap les prénoms et noms de Monsieur Emilien MOUGIN pour honorer sa mémoire.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41

Le Maire

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : - 8 AVR. 2019

Affiché ou publié le : - 8 AVR. 2019